

PAYS DES CHÂTEAUX

Territoire à croquer, un paysage gourmand pour tous



PAYS DES CHÂTEAUX

TERRITOIRE À CROQUER, un paysage gourmand pour tous

SOMMAIRE

TOME 1

PRÉSENTATION 07

PRÉFACE	09
PARTENARIATS	10
LA COMMANDE	12
PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS	16
PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS	16
PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS	17
COMITÉ D'ÉDITION DU C.R.A.P.A.U.D.	19

CHAPITRE 1 - APÉRITIF 21

<https://www.paysdeschateaux.fr/actions-du-pays/projet-alimentaire-territorial/>

PRÉSENTATION	23
QUELS PAYSAGES SOUHAITE-T-ON MANGER ?	24
APPROCHES SENSIBLES	27
PREMIÈRES IMPRESSIONS ET INTUITIONS	28
DES PAYSAGES	35
CARTE DES PAYSAGES	36

CHAPITRE 2 - MISE EN BOUCHE 39

SOUS LA CROÛTE	41
L'ASSIETTE FONDATRICE : GÉOLOGIE DU PAYS DES CHÂTEAUX	42
À LA RACINE	45
LA COUCHE NOURRICIÈRE : LES GRANDS TYPES DE SOLS DU PAYS DES CHÂTEAUX	46
DES SOCIÉTÉS ET DES ASSIETTES	51
FRISE HISTORIQUE	53
RÉCIT DES SYSTÈMES AGRICOLES	68

CHAPITRE 3 - PLAT DU JOUR 71

LES PIEDS DANS LE PLAT	73
SYNTHÈSE DES ENJEUX DU PAYS DES CHÂTEAUX.....	74
DES PROCESSUS QUI S'ENCHAÎNENT	76

RÉSERVER SON DESSERT 77

LA GÂTINE TOURANGELLE : RÉVÉLER ET LIER LES DIVERSITÉS PAYSAGÈRES	78
LA PETITE BEAUCE : VERS UN TERRITOIRE PLUS VIVANT	80
LE VAL DE LOIRE : VERS UN TERRITOIRE ALIMENTAIRE TOURNÉ VERS LA LOIRE ET SES DYNAMIQUES	82
LA SOLOGNE VITICOLE : VERS UNE MOSAÏQUE CULTURALE IMMERSIVE ET JARDINÉE	84
LA GRANDE SOLOGNE : VERS UN TERRITOIRE DE CHASSE ET DE PÊCHE ACCESSIBLE	86

CHAPITRE 4 - DESSERT 89

GÂTEAU À PARTAGER	91
PLAN D'ACTION POUR DES PAYSAGES GOURMANDS.....	92
LA GÂTINE TOURANGELLE : VERS UNE UNION ALIMENTAIRE LOCALE ANIMANT UN TERRITOIRE PITTORESQUE	94
LA PETITE BEAUCE : VERS UN TERRITOIRE AGRICOLE VIVANT À VALEUR AJOUTÉE.....	98
LE VAL DE LOIRE : ÉMERGENCE D'UN PAYSAGE ALIMENTAIRE, LIEU DE RENCONTRES ET D'INNOVATIONS AU CŒUR DU PAYS DES CHÂTEAUX	102
LA SOLOGNE VITICOLE : RETROUVER UN PAYSAGE MOSAÏQUE JARDINÉ, VECTEUR DE LIEN ET DE PROXIMITÉ.....	106
LA GRANDE SOLOGNE : VERS UNE DÉMARCHE ALIMENTAIRE LIÉE À L'HÉRITAGE HISTORIQUE ET ENVIRONNEMENTAL.....	110
RÉPARTITION DES PROJETS GOURMANDS	114

TOME 2

CHAPITRE 5 - FARANDOLE DES PROJETS GOURMANDS125

NOUGÂTINE: LA GÂTINE TOURANGELLE	131
SALAMBEAUCE: LA PETITE BEAUCE	165
BOUD'LOIRE: LE VAL DE LOIRE	215
COUPE RHUM RAISIN: LA SOLOGNE VITICOLE	289
FORÊT NOIRE SOLOGNOTE: LA GRANDE SOLOGNE	323

EXPOSITION 373

UNE EXPOSITION POUR LE PAYS DES CHÂTEAUX	374
--	-----

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE379

PRÉSENTATION



PRÉFACE

Le paysagiste concepteur formé au département l'École de la Nature et du Paysage de l'INSA Centre Val de Loire, à partir d'une solide analyse argumentée, propose des transformations spatiales, avec une visée résolument prospective et écologique.

Le paysagiste a la compétence de proposer un diagnostic sur un territoire, en croisant ses connaissances biotiques, abiotiques et anthropiques, afin de mettre en lumière des dynamiques complexes et de formuler des problématiques spatiales. Face aux enjeux soulevés par un commanditaire, il élargit les questions posées et propose un programme d'actions organisées dans un projet de paysage dessiné, raconté, mesuré.

Son action s'exerce à toutes les échelles

spatiales, sur des espaces privés ou publics, urbains ou ruraux, sur des délaissés, des friches, des infrastructures. Au long des cinq années d'études, les enseignements scientifiques et techniques demandent à être confrontés à des questionnements réels auxquels il devra répondre, dans une perspective réaliste. Ce contact avec les questionnements de la société civile et des acteurs locaux est au cœur de la pédagogie de l'école du paysage. Pour cela, sont organisées des études en relation avec des collectivités (communes, agglomérations, DDT, etc.), des acteurs privés ou associatifs tels que des entreprises, des propriétaires fonciers, des sociétés de gestion.

Ces études réelles sont essentielles à la pédagogie du projet de paysage à plus

d'un titre. D'une part, elles placent les élèves et les enseignants en amont d'un programme à traiter. C'est le résultat de leur étude qui permettra aux élus des collectivités de repositionner leur commande, de rédiger leur programme. Ensuite, c'est dans ce type de situation de recherche et de créativité où toutes les matières enseignées sont sollicitées, que l'on peut évaluer la capacité de réponse de notre formation de paysagiste concepteur. D'autre part, cette « recherche-action » place les nombreux professionnels, enseignants à l'école, en situation d'expérimentation, aux côtés des enseignants-chercheurs et des acteurs locaux sollicités. Enfin, elles attirent à l'école des personnes ressources, qui pourront par la suite être invitées à des jurys, des séminaires

ou des colloques, et elles permettent la transmission de ces recherches à des acteurs locaux et à un plus large public : c'est une manière pour l'école d'être active « dans la ville », au sein même de sa réalité et de son rythme. C'est dans cette optique d'aide et de conseil aux décideurs mais aussi de recherche de nouveaux « partenaires » que l'INSA Centre Val de Loire, pour le compte de son département l'École de la Nature et du Paysage, passe des conventions d'études impliquant une promotion d'élèves sur un semestre ou deux semestres. Les résultats de ces travaux sont synthétisés dans notre Centre de Recherche Appliqué au Paysage d'Aide aux Usagers et aux Décideurs. Les travaux ainsi présentés dans cet ouvrage représentent une véritable

boîte à idées en amont des décisions des décideurs et en amont des prestations de professionnels du paysage. Ils ouvrent le champ des réflexions et des perspectives, et entendent participer au changement de nos manières de penser la transformation spatiale des espaces habités et d'agir.

PARTENARIATS

Cette étude, réalisée dans le cadre d'une convention avec le Pays des Châteaux, a bénéficié des soutiens financiers des partenaires suivants :

- le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Programme National pour l'Alimentation (PNA) ;
- l'Union européenne, Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (LEADER) ;
- le syndicat mixte du Pays des Châteaux.





LA COMMANDE (1)

CONTEXTE DE LA COMMANDE

Cette étude fait l'objet d'une commande du syndicat mixte du Pays des Châteaux, qui regroupe la Communauté d'agglomération de Blois (Agglopolys), la Communauté de communes Beauce Val de Loire et la Communauté de communes du Grand Chambord. L'atelier de projet résulte de l'appel à projet 2018-2019 du programme national pour l'alimentation (PNA). Le Pays des Châteaux a souhaité y associer l'École de la nature et du paysage dans le cadre de l'élaboration de son projet alimentaire territorial (PAT).

Explorer la prospective territoriale par l'approche paysage pour son application à la démarche PAT, est inédit en France. L'alimentation concerne des pans entiers d'activités : évidemment l'agriculture, mais aussi la transformation, la distribution, la consommation, le recyclage. L'alimentation concerne également la santé et le social. Ces activités ont considérablement transformé les paysages au cours de l'histoire ; leur

changement accéléré depuis le milieu du XXe siècle est particulièrement sensible. Ainsi les choix de nos sociétés en matière d'alimentation déterminent largement le cadre de vie.

Les effets des choix politiques passés et à venir en matière d'alimentation sont révélés par la reconnaissance des paysages qui en donne une lecture spatialisée.

La démarche paysagère, parce qu'elle est transversale et interroge de multiples domaines, permet encore de montrer les croisements à opérer, en termes de réflexions, de propositions et d'actions. Elle constitue un outil formidable pour mettre en œuvre une transition écologique et solidaire.

Prenant en compte tout à la fois l'écologie, le climat, les usagers, elle permet d'imaginer le territoire de demain, en dessinant un futur désirable pour ce territoire.

Cette entrée a le mérite de parler à tous, le paysage en tant que bien commun étant moteur de projection et de pensée

collective.

Dans un contexte de déploiement des PAT à l'échelle nationale, l'étude peut servir d'exemple à d'autres territoires pour une mobilisation efficace des acteurs locaux.

Le Pays des Châteaux et ses intercommunalités, engagés depuis 2010 en faveur de la structuration de filières alimentaires locales et de la promotion de circuits courts, se sont lancés officiellement en 2018 dans la démarche de projet alimentaire territorial.

Le territoire bénéficie de productions locales diversifiées et de la présence du pôle urbain de Blois, deux atouts essentiels pour envisager une politique alimentaire à cette échelle.

Les acteurs du Pays des Châteaux (collectivités, institutionnels...) ont collectivement pris conscience de la nécessité de maintenir des terres destinées à l'agriculture et d'accompagner le développement des filières alimentaires du territoire, des circuits courts et de l'agriculture biologique.

Plusieurs actions ont déjà émergé : étude sur les filières biologiques et les circuits courts, mise en place d'un observatoire agricole à l'échelle du Schéma de Cohérence Territoriale, création d'une couveuse en maraîchage biologique adossée au lycée horticole de Blois, mise en place de forums de l'alimentation par les chambres consulaires, création de Zones Agricoles Protégées sur deux communes, réalisation d'une carte recensant toutes les fermes en vente directe.

Le territoire a été accompagné de 2016 à 2019 par l'association International Urban Food Network (IUFN) dans le cadre d'un projet intitulé « GouTer » pour GOUvernance TERRitoriale des Systèmes alimentaires. Ce projet de Recherche-Action sensibilise les territoires à l'intérêt d'aborder la mise en place d'une stratégie alimentaire par l'entrée de la gouvernance.

Le Pays des Châteaux s'est ainsi récemment engagé dans la mise en place d'un Conseil Local de l'Alimentation.

En parallèle, un approfondissement des connaissances lancé fin 2018 accompagne les décisions, comme la démarche Clim'Agri, outil diffusé par l'ADEME permettant à l'échelle d'un territoire de connaître l'impact en Gaz à Effet de Serre de l'activité agricole, et d'envisager des actions à mettre en place pour limiter cet impact.

C'est dans ce contexte, et à la suite de l'accompagnement par l'École de la Nature et du Paysage du développement du Conseil Local de l'Alimentation et de son animation, que le Pays des Châteaux a décidé d'associer l'école dans sa nouvelle candidature à l'appel à projet du programme national pour l'alimentation.



LA COMMANDE (2)

OBJECTIF DE LA COMMANDE

L'atelier « Pays des Châteaux - territoire à croquer, un paysage gourmand pour tous » a pour objectif de reprendre les données de la démarche PAT et ses orientations pour les interpréter jusqu'à proposer des solutions spatialisées d'avenir.

L'atelier de projet de paysage intervient à l'étape des analyses complémentaires aux problématiques et propositions remontées au travers de deux sessions de forums/ateliers et débouchant sur la formulation d'enjeux principaux. Sur la base de l'état des lieux de la production agricole et du besoin alimentaire du bassin de vie du Pays des Châteaux, les étudiants doivent revisiter la production agricole, sa transformation et distribution, ainsi que les modes de consommation alimentaire territoriale, au regard du paysage pour approfondir ces enjeux.

Le projet spatialisé de l'atelier de projet de paysage couvre une portion du

territoire du Pays des Châteaux : le cœur du Pays, « à cheval » sur Agglopolys et les communautés de communes du Grand Chambord et de Beauce Val de Loire.

Il vise à proposer des pistes d'actions concrètes et spécifiques du territoire à différentes échelles, jusqu'aux zooms de projets localisés et répartis sur le territoire.

Il doit surtout intégrer une dimension pédagogique avec l'objectif de sensibiliser les acteurs à la thématique transversale « alimentation et paysage ».

En interaction avec l'atelier de projet, le Conseil Local de l'Alimentation s'est réuni pour les premières fois lors des « Ateliers Gourmands » organisés en octobre et novembre 2019, pour participer à la construction du plan d'action du PAT.

Pour répondre aux attentes, l'atelier est organisé en deux temps : saisir, comprendre et faire émerger un projet de territoire (de septembre à décembre) ; mettre en évidence/explorer son application sur les sites à enjeux et conclure par la synthèse globale des

orientations (de janvier à mars).

Le partenariat permet les échanges et les rencontres de l'atelier avec le commanditaire et les acteurs, essentiels tant pour la pédagogie de l'atelier que pour le développement du regard partagé qui se construit au fur et à mesure de l'avancement de l'étude.

LA MÉTHODE ET LA RESTITUTION DE L'ÉTUDE

L'atelier a été mené par la promotion de 4^e année (DEP2) de l'École de la nature et du paysage de Blois (INSA Centre Val de Loire), rassemblant une trentaine d'étudiants, sous la direction de deux professeurs associés, par ailleurs paysagistes concepteurs professionnels. Il s'est déroulé de septembre 2019 à mars 2020. De septembre à décembre, la promotion a proposé un plan d'ensemble sur le territoire, qui a été présenté aux élus et aux acteurs fin 2019. De janvier à mars, une trentaine de projets individuels se sont répartis dans le territoire du Pays des Châteaux pour traduire de façon détaillée, concrète et inventive, les propositions d'adaptation de l'alimentation aux nouvelles exigences actuelles.

La composition du territoire en cinq petites régions agricoles - la Gâtine tourangelle, la Beauce, le Val de Loire, la Sologne viticole et la Grande Sologne, entièrement déterminante pour les

propositions et le plan d'ensemble, a naturellement réparti les projets individuels selon ces cinq secteurs ancrés dans le territoire.

Les projets individuels montrent comment répondre ou engager la transition en croisant les différents axes de problématiques :

- En faveur du climat, comment imaginer de nouvelles cultures et des systèmes alternatifs aux intrants, comment envisager des pratiques et essences agricoles peu exigeantes pour la ressource en eau, comment développer une plus grande résilience énergétique ;

- Comment repenser la gestion du foncier, comment lutter contre l'enfrichement et l'appropriation des terres ;

- En faveur de la biodiversité, comment aller à l'encontre de la simplification des paysages, comment lutter contre l'érosion des sols, comment prendre en compte la santé ;

- En faveur de la vie locale, quels services locaux développer en lien avec l'alimentation, comment développer l'accessibilité aux espaces agricoles et au travers de ces territoires en favorisant les circulations douces ;

- Enfin comment tisser des liens étroits entre les bassins de vie et les espaces productifs.

Pour répondre à l'ambition pédagogique, les étudiants ont souhaité réaliser une exposition en sus des deux tomes de l'édition relative à l'atelier de projet.

Cette exposition rassemble 76 panneaux A0 (47 panneaux du projet de territoire et 29 panneaux de projets individuels illustrant l'application sur des sites choisis). Elle a été imprimée grâce au soutien du Pays des Châteaux qui compte l'exploiter largement.



ENSEIGNANTS & ÉTUDIANTS

INTERLOCUTEURS

PRÉSENTATION DES ENSEIGNANTS

Les enseignants du département École de la Nature et du Paysage ayant conduit cette étude sont :

- Catherine FARELLE, professeur associé 24e section, aménageur urbaniste et paysagiste, chargée de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- Bertrand FOLLÉA, professeur associé 24e section, paysagiste DPLG, chargé de l'enseignement du projet de paysage en 4e année (DEP2)

- avec la participation des autres enseignants de l'école.

PRÉSENTATION DES ÉTUDIANTS

Thomas BAYOL
Armelle BESCOND
Benoît BLANCHET
Éléonore BONNE
Anna BOUCHARD
Adrien CAMBOIS
Loïc CHEF
Pauline CRÉVILLERS
Solène DE DONATO
Madenn DIABATÉ
Manon DIEKMANN
Quentin DUPÉRIER
Célia EYDELY
Estelle FERRER
Pauline FOUCAULT

Ségolène GAILLON
Louise GATIGNOL
Pierre GODEST
Magalie GRENIER
Flavie JALLET
Pierre JOLLY
Alicia JUGE
Isaure LAOT
Esteban LENA
Alice LUPO
Clémence MOREAU
Coline PACTON
Clara PRIEUR-BLEY
Martin SAINT-PAUL
Marine SCHMERBER

PRÉSENTATION DES INTERLOCUTEURS

- Le syndicat mixte du Pays des Châteaux

- La communauté d'agglomération de Blois, Agglopolys

- La communauté de communes du Grand Chambord

- La communauté de communes Beauce Val de Loire

- Le Conseil Local de l'Alimentation du Pays des Châteaux

- Les élus et les techniciens des communes

- Ainsi que l'ensemble des usagers et des habitants contactés par les élèves.

Comité de pilotage pour la commande :

- Xavier LAURIÈRE, directeur, agent de développement du syndicat mixte du Pays des Châteaux

- Camille CHAUVET, chargée de mission Alimentation au syndicat mixte du Pays des Châteaux.



COMITÉ D'ÉDITION

COMITÉ D'ÉDITION DU CRAPAUD

Direction :
Nicolas GASCOIN
Directeur de l'INSA Centre Val de Loire

Coordination :
Sabine BOUCHE-PILLON
Chargée de mission, maître de conférences à l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

Chargés de réalisation pour ce volume :
Adrien CAMBOIS, Alicia JUGE, Isaure LAOT
et Alice LUPO, étudiants en 4e année (DEP2) à l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

CONTACT

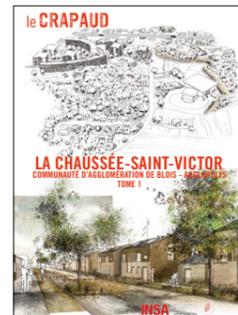
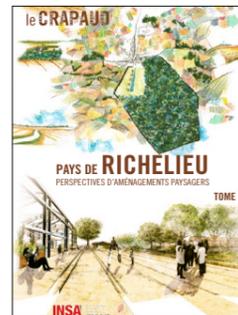
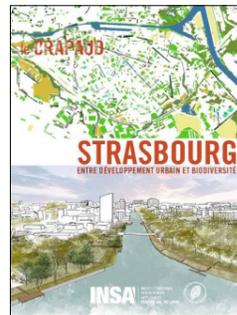
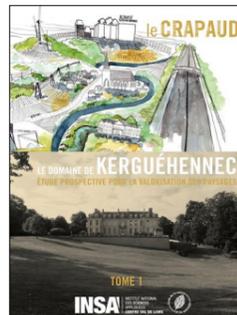
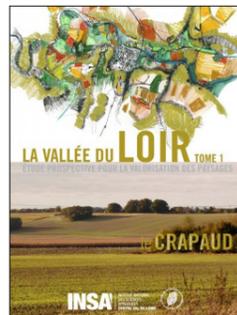
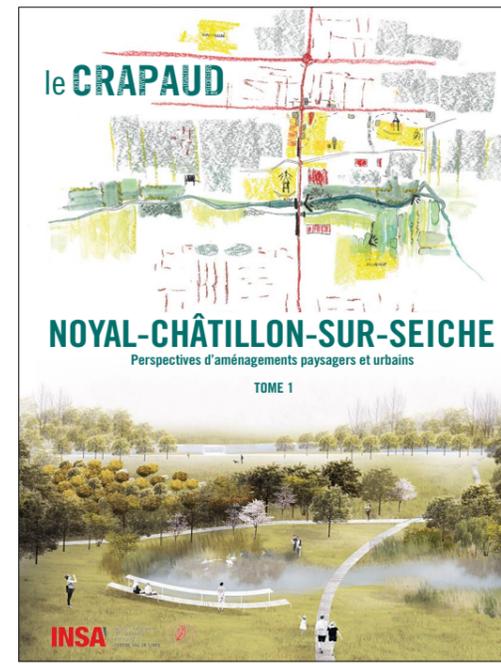
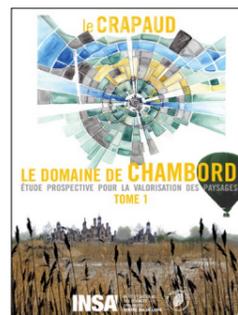
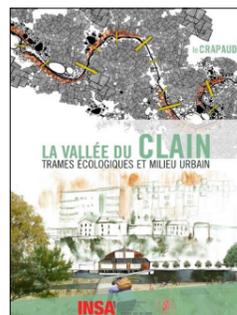
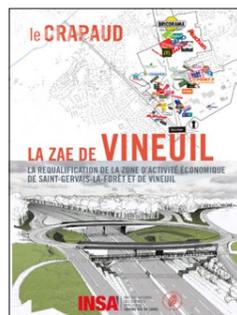
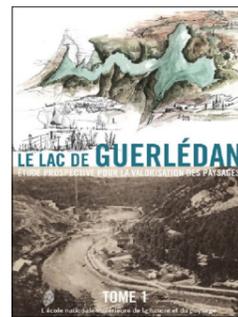
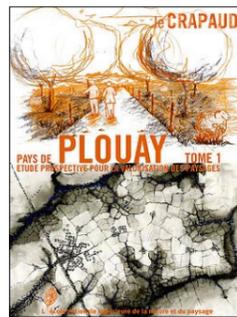
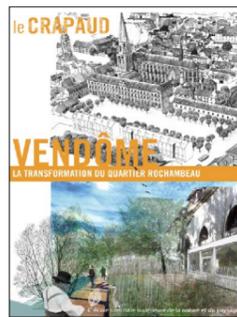
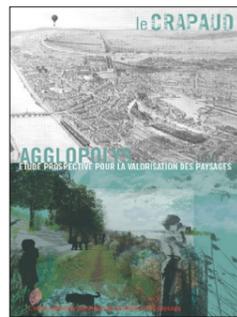
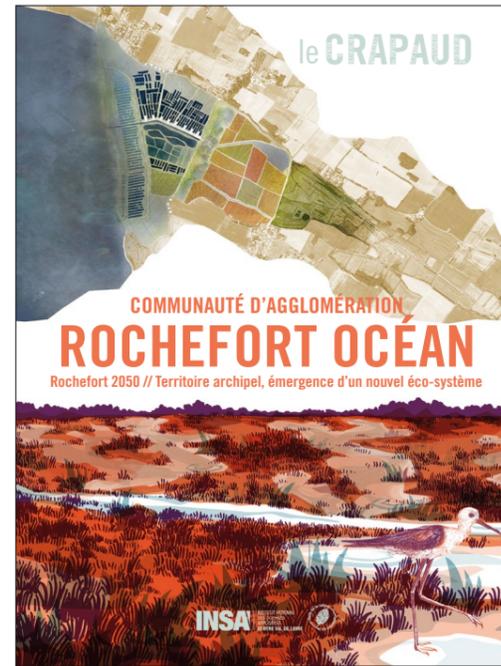
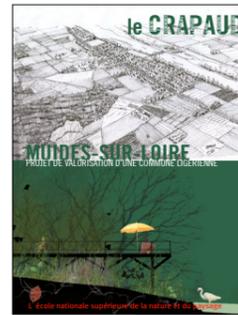
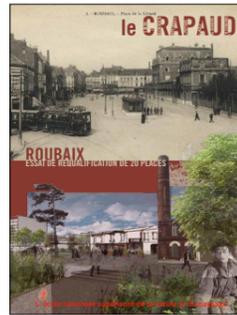
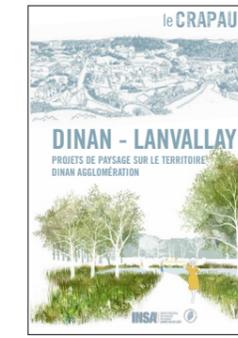
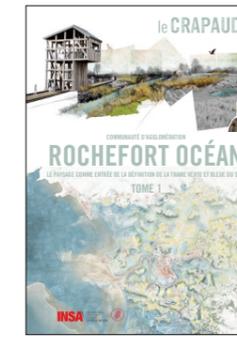
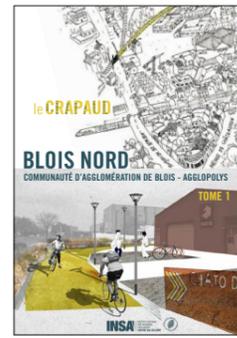
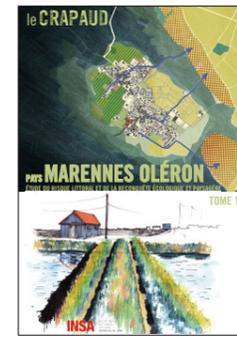
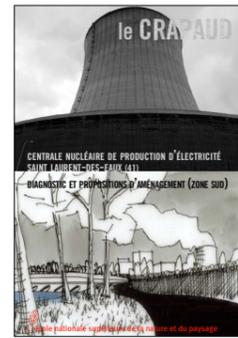
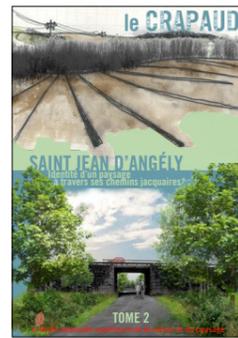
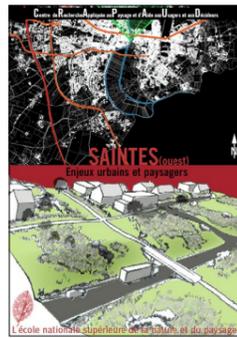
Lolita VOISIN
Directrice de l'École de la Nature et du Paysage, INSA Centre Val de Loire

Stéphane PERRON
Responsable du Service des formations et de la vie étudiante de l'INSA Centre Val de Loire

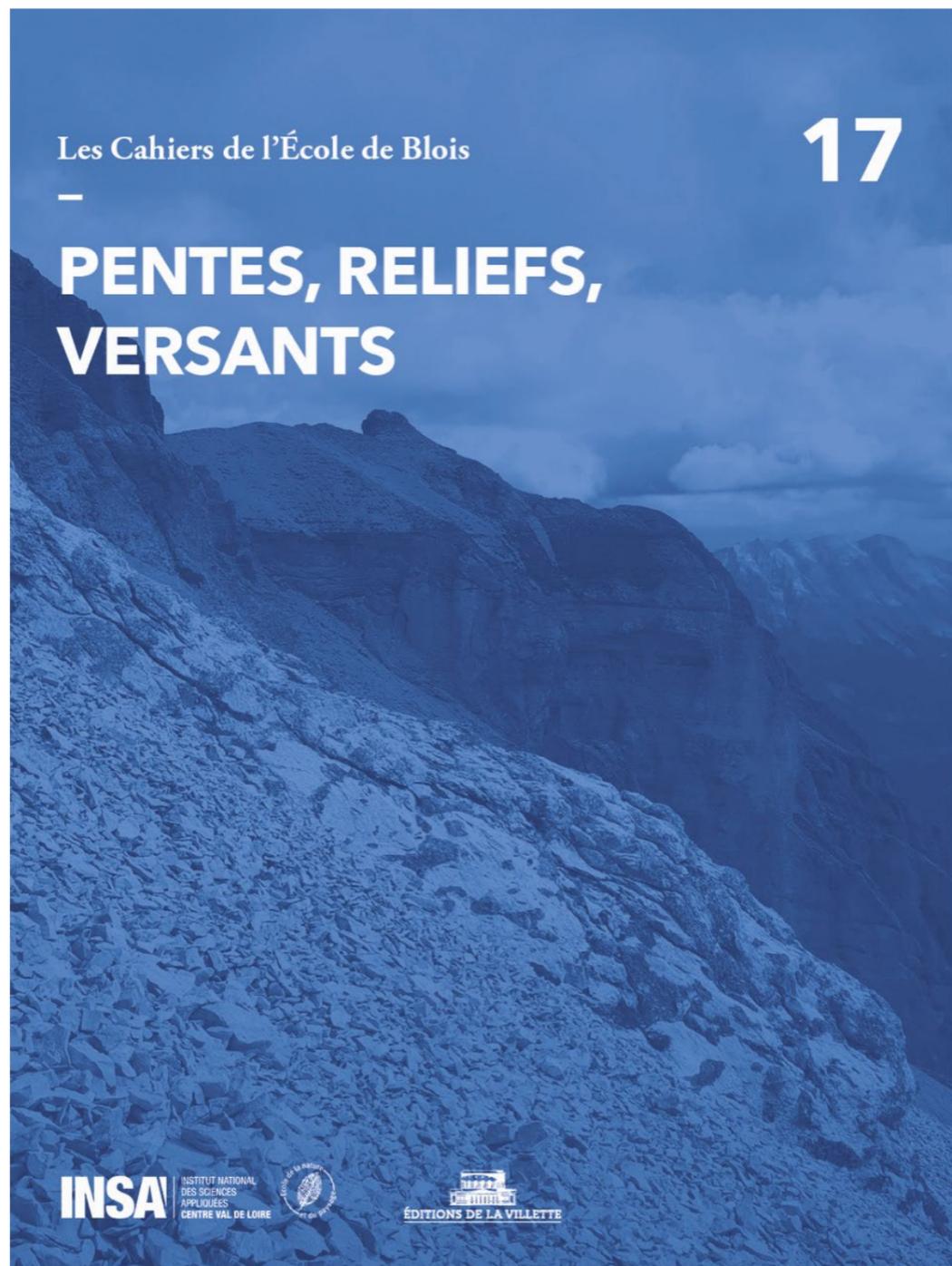
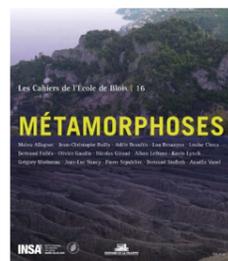
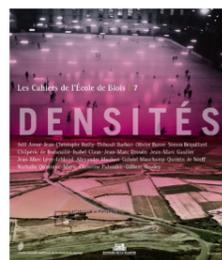
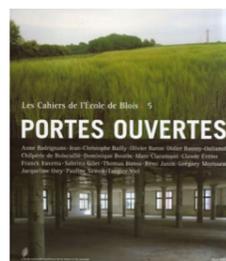
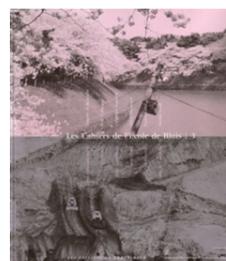
3 rue de la Chocolaterie
CS 23410
41034 Blois CEDEX
Tél. : 02 54 74 37 00

www.ecole-nature-paysage.fr

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE



Année universitaire 2018-19



LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
numéros annuels et numéros « best of » en anglais
en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
en vente par commande ou à l'école

LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS
numéros annuels et numéros « best of » en anglais
en consultation à la bibliothèque de l'école de la nature et du paysage
en vente par commande ou à l'école



ÉCOLE DE LA NATURE ET DU PAYSAGE - INSA CENTRE VAL DE LOIRE

3 RUE DE LA CHOCOLATERIE - CS 23410 - 41034 BLOIS CEDEX 02 54 78 37 00

SEPTEMBRE 2019 - JUIN 2020

INSA

INSTITUT NATIONAL
DES SCIENCES
APPLIQUÉES
CENTRE VAL DE LOIRE

